



# DECLARATION

## CDEN du 15 février 2013

*Monsieur le Préfet,*

*Monsieur le Directeur académique des services de l'Education Nationale*

*Mesdames messieurs les élus (es)*

*Mesdames messieurs,*

Cette rentrée 2013 s'effectue sur la base de 6770 créations de postes au plan national dont 3344 dans le 1<sup>er</sup> degré. En Saône-et-Loire, 2 postes ont été attribués au 1<sup>er</sup> degré pour une prévision de 91 élèves de moins. Cette dotation, avec les 4 postes d'urgence de cet été, est un premier pas dans le bon sens mais ne suffira pas à atténuer les effets des cartes scolaires précédentes, des dizaines de postes ayant été rendus au titre du schéma d'emplois, y compris avec des effectifs d'élèves en hausse...

L'Éducation nationale a été maltraitée pendant dix ans. Considérée comme un gisement d'économies, elle a connu des suppressions d'emplois inégalées : près de 80 000 en cinq rentrées. L'annonce présidentielle de créer 60 000 postes et les premiers signes donnés par le gouvernement apportent un espoir. L'École de la République n'est plus présentée comme un fardeau coûteux mais comme un nécessaire investissement de la Nation. Réhabiliter la pédagogie, reconstruire la formation et redessiner les missions des professeurs, retravailler les programmes et revitaliser le socle commun, réformer les rythmes scolaires dans la concertation avec les enseignants et pour un véritable bénéfice pour l'élève, revitaliser le métier d'enseignant sont aujourd'hui des enjeux majeurs.

Cette rentrée 2013 doit être celle du changement : nombre moins élevé d'élèves par classe, meilleur accueil des élèves de 2 ans, amélioration du remplacement des enseignants, aide aux élèves en difficulté remise en place, formation initiale et continue reconstruites après la disparition d'une grande partie de la brigade formation continue, scolarisation des élèves en situation de handicap prise en charge conformément aux préconisations de la MDPH, aide administrative rétablie selon les besoins des directeurs...

A propos des directeurs d'école, le SEUNSA redemande à ce qu'ils continuent de bénéficier de la règle départementale consistant à conserver la même quotité de décharge pendant un an en cas de fermeture de classe.

Nous le voyons, les besoins de notre département sont nombreux et l'attente des personnels est immense.

Les seuls dispositifs affirmés par le ministère comme prioritaires et fléchés par des moyens « Plus de maîtres que de classe » et scolarisation des enfants de moins de 3 ans se heurtent à toutes les autres exigences.

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, la répartition de la DGH et les mesures envisagées dans les collèges et les lycées, seront connues au prochain CTSD de mars mais d'ores et déjà on sait que l'évolution positive des effectifs ne sera pas non plus compensée par suffisamment d'heures et de créations d'emplois. En outre, l'UNSA Education souhaite à nouveau attirer l'attention sur les moyens retirés aux lycées professionnels et la diminution de l'offre de formation aux lycéens de Saône-et-Loire.

En ce qui concerne les mesures que vous avez présentées le 1<sup>er</sup> février, Monsieur le Directeur, vous avez envisagé 22 fermetures et 24 blocages ce qui finalement consiste en juin à retirer 46 emplois. Parallèlement vous avez envisagé d'implanter 28 emplois afin d'ouvrir 13 classes et 15 autres postes (de remplacement ou surnuméraires) et vous étudiez 8 autres ouvertures dans des écoles où les effectifs le justifient. La balance est vite faite et nous interpelle. Pour nous, en comptabilisant toutes les ouvertures, fermes ou conditionnelles, ainsi que la dotation de deux postes, vous gardez ainsi 12 postes en réserve à la rentrée 2013 pour pallier à des situations d'urgence. Cela nous semble excessif.

Aussi l'UNSA EDUCATION vous demande

- de faire dès maintenant toutes les ouvertures envisagées,
- de revenir sur certaines fermetures, pour des écoles qui vont se trouver très pénalisées dans leur fonctionnement
- et de lever dès maintenant le plus possible de blocages.

Je pense à certaines écoles : Les Perrières, La Chapelle de Guinchay, Fontaines, et d'autres où sont d'ores et déjà annoncés des effectifs supplémentaires.

Je pense aussi aux petites structures d'écoles où la suppression d'une classe implique des classes de 24 ou 25 élèves en triple niveau ce qui est ingérable et pénalisant pour une mise en place pédagogique de qualité.

Je pense aussi et surtout aux RPI où l'organisation de la rentrée prochaine : ramassage scolaire, cantine, répartition des élèves dans les différents villages, va se faire en juin dans une incertitude totale avec le risque d'avoir tout à refaire en septembre. Cela crée auprès des collectivités, des familles, des équipes d'enseignants une situation instable qui génère des difficultés certaines et des conditions de préparation de rentrée très inconfortables. Faire, défaire et refaire ... Que de temps perdu !

D'autant plus que vous n'avez pas fourni aux maires de clauses explicites de « débloques » en septembre...

Je veux ici, exceptionnellement, car les représentants des personnels n'en ont pas l'habitude, argumenter de manière appuyée au nom de ces communes pour qui l'école est une des priorités budgétaires et qui n'hésitent pas à faire le choix d'investir dans leurs installations, dans leurs bâtiments, dans leur espace scolaire, au-delà du strict nécessaire, plutôt que dans la voirie ou dans le rond-point du bourg... Ceux-ci ont à rendre des comptes à leurs contribuables et à justifier de ces financements... pas toujours partagés de tous, hélas... Aussi l'Etat, qui fait souvent appel aux collectivités (nous allons le voir juste après) doit-il, de son côté, faire attention à ne pas décourager ces bonnes volontés... et au contraire valoriser les investissements pour l'école, urbaine ou rurale.

Venons-en aux rythmes scolaires. L'UNSA EDUCATION le répète : Aucune décision ne doit se prendre sans les enseignants et chaque conseil d'école doit jouer son rôle (utilisation des locaux et du matériel scolaire, amplitude horaire de la journée, pause méridienne, activités pédagogiques complémentaires, activités péri-scolaires... tous ces sujets demandent le respect de l'expertise et de l'avis des premiers concernés.

C'est localement que tout doit se décider mais après des mois de considérations diverses et variées, d'informations contradictoires, il est difficile de commencer à dessiner concrètement ce que pourrait être la nouvelle semaine scolaire de son école. Rappelons bien le premier objectif de cette réforme : favoriser les apprentissages des élèves. Notre avis d'enseignants est alors essentiel. Alors que les discussions ne font que débiter, des mairies envisagent trop rapidement de résoudre l'équation par un allongement de la pause méridienne. Si cela peut avoir du sens lorsque des activités péri-éducatives adéquates seront proposées, trop souvent cela se résumera à du temps libre surveillé dans la cours ou sous le préau les jours de pluie. Dans ses

conditions, plus question de trouver par la suite en classe le pic de vigilance identifié par les chrono biologistes. Les élèves reviendraient en classe énervés et il faudrait beaucoup de temps pour récupérer les capacités des uns et ce sera impossible pour d'autres. Le bénéfice de 5 matinées d'apprentissages plutôt que 4 serait hypothéqué par des après-midis dégradés. La pause méridienne rallongée ne peut être la solution de facilité.

Ne libérant pas les enfants plus tôt, elle empêcherait de concevoir de nouvelles passerelles avec les clubs et associations. De même elle ne permet pas aux parents de récupérer leurs enfants plus tôt alors que les horaires des familles sont très divers et irréguliers sur la semaine.

Le temps de la discussion locale est arrivé. Elle ne doit pas être bâclée. Le Maire a jusqu'au 31 mars pour demander le report pour 2014. Cela semble être l'option la plus fréquente vers laquelle s'orientent les communes ? C'est sans doute la voix de la raison... Ce n'est pas parce que les textes ont tardé à être publiés qu'il faut maintenant faire vite en ratant l'essentiel : favoriser les apprentissages des élèves. Pour la pause méridienne comme pour les autres temps de l'enfant, l'entrée gestionnaire ratera la cible. Les enseignants ont des arguments, des questions, des inquiétudes à faire entendre. Ils souhaitent le faire. Laissez leur le temps.

Monsieur le Directeur académique, quand connaissons-nous la liste des communes passant aux 9 demi-journées à la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014 ? Quand et comment les écoles seront-elles associées à l'organisation de la semaine scolaire ? Nous donnez-vous ici toutes les garanties de la plus grande vigilance pour que les projets soient validés avec un accord de consensus des équipes éducatives et des conseils d'école ?

Un CDEN spécial sera-t-il réuni afin de discuter de cette réorganisation dans le département?

Pour l'UNSA EDUCATION, la Refondation de notre École sera réussie si ce dialogue avec les personnels est constructif et si l'ambition de la réussite de tous ne reste pas un slogan.

*Sylvie DESCOMBES*